

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 4 février 2025 - Délibération n° 2025/02/02

OBJET : DELIBERATION DE PRINCIPE SUR LES 3 AXES DE TRAVAIL DU PROJET DE TERRITOIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 février, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 28 janvier, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : FAURE Josette – DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – LAGRAVE-MALIVERT Annick – BENABDELMALEK Clément – DESSEAUVÉ Nadine – CLOCHON Bruno – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – MEYER Christian – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – DAURY Claudine – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – LEHERICY Joseph – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – GAILLARD Thierry – DUGUET Pierre – PATAUD Annick – LAPORTE Martine – GODET Serge – LANDREVIE Laurence – PICOURET Michel – Delphine POITOU

Etaient excusés : COTICHE Thierry – RIGAUD Régis – FINI Alain – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – BUSSIERE Jean-Claude – LAROCHE Michel – CALOMINE Alain – TROUSSET Patrick – CAILLAUD Monique – AUGUSTYNIAC Jérôme

Pouvoirs :

1. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à Thierry GAILLARD
2. M. FINI Alain donne pouvoir à Alain BOSLE
3. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
4. M. DUGAY Jean-Pierre donne pouvoir à Jean-Michel PAMIES
5. Mme CAILLAUD Monique donne pouvoir à Nadine DESSAUVÉ
6. M. COTICHE Thierry donne pouvoir à Georges DESLOGES
7. M. LAROCHE Michel donne pouvoir à Dominique BERTELOOT

Suppléances : GODET Serge – LANDREVIE Laurence – PICOURET Michel

Secrétaire de séance : Laurence LANDREVIE

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	41	48			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
43	2	3			

Vu la présentation faite en conseil communautaire le 21 janvier 2025 ;

Vu les documents transmis par courriel le 22 janvier 2025 ;

Considérant les contributions des élus communautaires jointes à la note de présentation ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, avec 42 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions :

- Approuve les 3 axes stratégiques du projet de territoire (2025-2045) de la communauté de communes comme suit :
 - Axe 1 : ACCUEILLIR LES POPULATIONS pour gagner des habitants
 - Axe 2 : REUSSIR LES TRANSITIONS DU TERRITOIRE en élaborant
 - Axe 3 : COMMUNIQUER POUR CRÉER DU LIEN en déployant une stratégie de communication
- Décide de poursuivre le travail de mise en œuvre des 3 axes stratégiques sous forme de fiches actions.

Fait et délibéré les jours et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

